

n° 100

URIMENIL

Canton Du Val d'Ajol
Communauté
d'Agglomération d'Epinal

MUNICIP'INFOS

Bimestriel d'information de la Commune d'Uriménil

OCTOBRE/
NOVEMBRE
2017

Dépôt légal n° 681L100/2001

Rédaction : Nicole ARNOULD

Reproduction interdite sans l'autorisation préalable du Directeur de
Publication

Directeur de publication : Eric GARION

Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- Mot du Maire
- Délibérations
- Inscriptions sur les listes
électorales
- Repas des anciens
- Agenda
- Etat Civil
- Décision de Justice
- Collecte des vieux
papiers
- Programme de voirie
- Autres travaux
- Faux démarcheurs
- Transports scolaires
- A la bibliothèque
- Cérémonie du 11
Novembre
- Loto des aînés
- Objets encombrants
- Horaire de la déchèterie
- Site internet communal
- Soyez respectueux

LE MOT DU MAIRE :

Le bon fonctionnement d'une commune ne peut se faire que par l'engagement de tout le personnel municipal dont l'implication au quotidien permet de faire face aux demandes nombreuses de nos habitants.

- Le personnel administratif qui gère le secrétariat, la comptabilité, l'agence postale et, bien sûr, tout le fonctionnement de la commune.

- Le personnel technique qui s'emploie à entretenir le patrimoine communal (bâtiments, voirie, espaces verts, etc...) mais aussi réalise de nombreux travaux comme, dernièrement, la réfection des allées du cimetière ou la construction d'un abri bus.

- Le personnel affecté au périscolaire qui permet d'accueillir nos enfants de 7h à 18h30, le restaurant scolaire du midi avec presque 60 enfants chaque jour, l'organisation des N.A.P. ou l'assistance dans les classes maternelles.

- Le personnel affecté à l'entretien des locaux ou à la gestion de la salle polyvalente sans oublier la sécurité avec notre garde champêtre. Je tiens à saluer leur travail, mais nous devons encore adapter nos méthodes de fonctionnement avec la baisse des contrats aidés envisagée en 2018 par l'Etat. Celle-ci engendrera forcément des coûts supplémentaires.

Le dimanche 3 décembre prochain, le traditionnel défilé de St Nicolas aura lieu dans notre commune avec également le marché de Noël et du terroir. Depuis de nombreux mois, les bénévoles de nos associations s'activent pour réaliser les chars ou préparer cette manifestation. Afin de les soutenir et saluer leur investissement, n'hésitez pas à venir nombreux. Votre présence sera un grand encouragement afin qu'il y ait toujours autant de dynamisme dans notre village.

Le Maire

E.GARION

DELIBREVES

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2017 :

- Etat d'assiette des coupes de bois pour l'exercice 2018.
- Vente du bois de chauffage aux habitants pour la saison forestière 2017/2018 - Maintien du prix de vente.
- Enfouissement des réseaux secs dans l'opération « Aménagement centre bourg : le Petit Charmois ».
- Décision modificative au budget principal.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales sont reçues en Mairie jusqu'au :
Samedi 30 décembre 2017 à 11h30.

Sont concernés tous les nouveaux habitants de la Commune et les jeunes âgés de 18 ans avant le 28 Février 2018. Cette inscription permet de voter à compter du 1^{er} mars 2018. Chaque nouvel électeur recevra une carte électorale courant mars 2018.



REPAS DES ANCIENS

Le 29 octobre, ils étaient 86 convives à participer au traditionnel repas annuel organisé par le CCAS.

Cette année, « les petits nouveaux », nés en 1947, participaient pour la première fois, et ils étaient nombreux puisque 9 d'entre eux avaient répondu à notre invitation. Au cours de l'après-midi, une petite surprise a eu lieu. En effet, Danielle GINA est venue chanter des refrains bien connus de tous, accompagnée de sa guitare.



Les convives apprécient toujours cette journée de convivialité où ils peuvent se rencontrer, échanger et, pour certains, sortir un peu de leur solitude.

AGENDA

Dimanche 3 Décembre 2017 : Défilé de St Nicolas organisé par le Comité des Fêtes.

Dimanche 3 Décembre 2017 : Marché de Noël et du terroir par les Z'amis de l'Ecole et le Comité des Fêtes.

Dimanche 21 Janvier 2018 : Repas organisé par l'AS-CU.

Samedi 10 février 2018 : Loto organisé par le FCUU.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Lorenzo, né le 25 septembre 2017 à Epinal, fils de Anita et Jean-Pierre POIROT domiciliés 652 Chapuy Chantré.

Lissandro, né le 25 octobre 2017 à Epinal, fils de Victoria BIEN et Damien PHILBERT, domiciliés 164 impasse des noisetiers.

Yelena, née le 5 novembre 2017 à Epinal, fille de Christina HARDOUIN et Bertrand TROESCH, domiciliés 237 rue du CD 44.

MARIAGES :

Le 30 septembre 2017, Marie-France LOUIS et Manuel FUENTES, domiciliés 514 la Curtillotte.

Le 18 novembre 2017, Chantal RAGOT et Pascal TOUSSAINT, domiciliés 871 les Buissons.

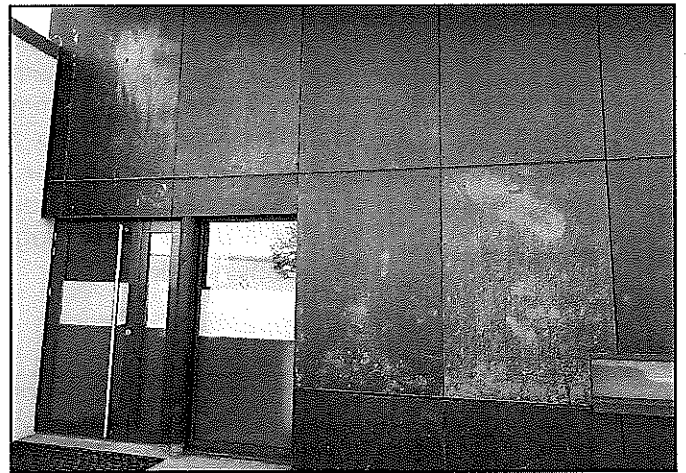
DECES :

Roger CUNY, 71 ans, décédé le 24 septembre 2017 à Golbey, domicilié 109 route de Dounoux.

DECISION DE JUSTICE

La sentence vient de tomber : le Tribunal Administratif a rejeté la requête que la Mairie avait déposée concernant la façade du groupe scolaire.

En effet, le bardage, proposé par l'architecte, a commencé à se couvrir de tâches blanchâtres au bout de 3 à 4 ans. Après différents courriers adressés à celui-ci, une déclaration est faite à l'assurance dans le cadre de la garantie décennale. Malheureusement, les désordres observés n'affectant pas la solidité de l'ouvrage, cette garantie ne peut s'appliquer. Devant l'aggravation des taches et sans accord amiable obtenu avec l'architecte et le poseur, la Commune décide de porter ce litige devant le Tribunal Administratif de Nancy. Après une instruction qui a duré de juin 2013 à ce jour, soit durant plus de 4 ans, et malgré le fait que l'expertise ait reconnu que le matériau vieillissait très mal en extérieur et que ces panneaux n'étaient pas adaptés pour une exposition aux intempéries, le Tribunal a rendu son verdict : la requête de la Commune est rejetée, celle-ci devra supporter seule la remise en état des façades et régler la somme de 1 500 € à la partie adverse au titre de ses frais de défense ! Une question nous vient à l'esprit : Pourquoi s'entourer de personnes qualifiées si elles ne sont responsables de rien !



COLLECTE DES VIEUX PAPIERS

Les Z'amis de l'école continuent de collecter les vieux papiers pour financer les projets des enfants du groupe scolaire. Vous pouvez déposer vos vieux journaux, magazines, publicités, cartons d'emballage dans la benne qui se trouve au 568 rue de la Barre à Uriménil. Désormais cette benne restera à l'année à cet endroit. Les Z'amis de l'école comptent sur vous et vous remercient.



PROGRAMME DE VOIRIE



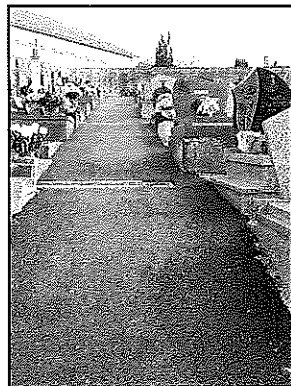
Dans le cadre du programme de voirie 2017, les premiers travaux, réalisés par l'Entreprise TRB de Saint Nabord, ont démarré par le prolongement du trottoir existant

route des Bruyères à proximité du groupe scolaire. Ce tronçon, d'une longueur de 50 m, est réalisé à la demande des riverains afin de sécuriser le trajet des enfants jusqu'à l'école. Il respecte les normes pour être adapté à la circulation des personnes à mobilité réduite. Ce programme s'est poursuivi par la remise en état d'une portion de la rue de la Barre. En effet, après la réalisation d'un réseau pluvial, cette portion de voirie, de 350 mètres linéaires, nécessitait la pose de bordures et caniveaux ainsi que celle de 4 regards avec grille avant la finition en enrobé.

Ces travaux, d'un montant de 45 480 € HT sont subventionnés à hauteur de 7 % par le Conseil Départemental des Vosges, soit 3 184 €.

AUTRES TRAVAUX

D'autres travaux ont été réalisés au cimetière. En effet, après la création d'un réseau pluvial dans les allées principales, en régie, par nos employés techniques, celles-ci ont été recouvertes d'enrobé par l'entreprise TRB de St Nabord. Ce revêtement a également été posé, avec des caniveaux à grille, à l'entrée du stade, derrière l'atelier municipal et, dans le cadre de l'accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, à l'entrée à l'église. Pour compléter ces travaux, des garde-corps seront prochainement mis en place aux emplacements nécessaires.



D'autre part, l'abribus, en bois, de Chapuy-Chantré qui avait déjà un certain âge et avait connu plusieurs générations de collégiens, a été remplacé par un nouvel abri en agglos. Nos jeunes seront donc bien à l'abri pour l'hiver qui arrive.



FAUX DEMARCHEURS



Le SICOVAD nous informe que de faux agents circulent et cherchent à vendre leur propre produit. Le SICOVAD rappelle que chacun de leurs agents dispose d'une tenue spécifique et d'une carte professionnelle. Soyez donc vigilants. De façon générale, et vue la recrudescence des démarchages abusifs ou illégaux, quand une personne se présente à votre domicile et, à plus forte raison veut y entrer, il est impératif de lui demander sa carte professionnelle et la raison de sa visite. En cas de doute, vous pouvez contacter la Mairie au 03 29 30 81 56 ou les services de la Gendarmerie au 03 29 36 00 17 (avec si possible le numéro d'immatriculation du véhicule concerné).



TRANSPORTS SCOLAIRES

Près de 50 collégiens prennent le bus matin et soir pour se rendre au collège de Xertigny ou à Epinal. Organisé désormais par le Conseil Régional, ce ramassage scolaire a un coût résiduel de 90 € par élève et par an. Comme tous les ans, la Mairie prend en charge ces frais de transport scolaire jusqu'à la fin de la scolarisation au collège ou jusqu'à 15 ans. Concernant la vignette des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, elle sera disponible pour la rentrée de janvier 2018. N'oubliez pas de venir la chercher en Mairie afin de ne pas avoir de problèmes lors d'éventuels contrôles dans les bus.

À LA BIBLIOTHEQUE

47 ans de mariage. D'abord une histoire d'amour comme tant d'autres. Mais, très vite, l'engrenage de la violence. L'homme à qui Jacqueline Sauvage a confié sa vie l'a transformée en enfer, régnant sur le foyer en véritable tyran. Jacqueline et ses

Jacqueline Sauvage
*Je voulais juste
que ça s'arrête*



enfants partagent le même sentiment paralysant : la peur.

Ce livre est disponible gratuitement à la bibliothèque municipale. Il est écrit en gros caractères pour un meilleur confort de lecture.

Horaires d'ouverture :
Mercredi de 9 h à 11 h
Jeudi de 15h15 à 17h15

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est sous une pluie battante qu'a eu lieu la cérémonie du 11 novembre. Mais c h a q u e participant, comme l'a



rappelé M. le Maire, avait en mémoire l'enfer qu'avaient vécu nos pauvres soldats dans les tranchées, le froid, la neige, la saleté, les rats et bien d'autres horreurs. Après le dépôt d'une gerbe par les Anciens d'AFN, la Légion Vosgienne et la Municipalité, six enfants ont déposé un bouquet au pied du Monument aux Morts. A la suite du discours lu par M. le Maire, les enfants de l'école ont entonné la Marseillaise. Mathieu ANDRE, portedrapeau depuis 3 ans, a reçu à cette occasion une



médaille remise par son grand-père Roland ANDRE. La cérémonie s'est ensuite poursuivie à la Salle Polyvalente avec la remise de la médaille du Djébel

bronze à Roland FADY pour services rendus à la section et deux chants, dont un de 1913, interprétés par la Chorale du Côney.



LOTO DES AÎNÉS

Ils étaient plus d'une quarantaine à participer au loto dans le cadre des après midis récréatifs. Six parties, dont une super partie, étaient organisées au long de cet après midi. Tous



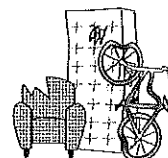
étaient très attentifs à l'énoncé des numéros, on aurait « entendu une mouche voler », il ne fallait pas être distrait de peur de perdre son lot. Trois petits nouveaux avaient répondu à l'invitation et deux d'entre eux ont été chanceux puisqu'ils ont gagné un lot. L'après midi s'est terminé par le traditionnel goûter.

OBJETS ENCOMBRANTS



Depuis 2016, la collecte des objets encombrants se fait sur demande. A partir de mi-décembre, pensez à surveiller sur www.encombrants.sicovad.fr pour connaître la période de demande et la période de collecte concernant Uriménil. Si vous n'avez pas Internet, vous pouvez téléphoner au 03.55.19.00.20.

Pour info, l'an dernier, les demandes devaient être effectuées entre le 02 janvier et le 18 février pour une collecte en mars/avril. Alors, prenez soin de ne pas manquer cette échéance.



HORAIRES DECHETERIE

Comme tous les ans et ce depuis le 1^{er} novembre, la déchèterie de Xertigny s'est mise à l'heure d'hiver. Les horaires sont les suivants :

Fermée le lundi et les jours fériés,
Mercredi et samedi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h
Mardi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 17h
Dimanche : de 9h à 12h

SITE INTERNET COMMUNAL

Nous vous rappelons qu'un site internet est en ligne pour la Commune d'Uriménil. Vous y trouverez, à tout moment et sans vous déplacer, les renseignements utiles, bulletins municipaux, pharmacies de garde, horaires divers et autres documents. Il vous suffit d'entrer Uriménil.fr dans votre moteur de recherche pour y accéder. N'hésitez pas à venir nous rendre une petite visite et nous signaler tout document ou renseignement qu'il serait utile de faire paraître.

SOYEZ RESPECTUEUX

Nous vous rappelons que les parkings des immeubles collectifs ne sont pas des aires de jeux pour les petits. En effet, des voitures circulent et, même en faisant attention, un accident peut très vite arriver. De même, certaines nuisances diurnes sont répétitives et gênantes (musique trop forte, fête organisée sous les fenêtres des autres locataires, aboiements de chiens). Quant aux mégots de cigarettes, merci de les mettre à la poubelle chez vous et de ne pas les « balancer » par la fenêtre. Ce sont ces petits gestes qui rendent possible la vie collective. **LA LIBERTE DES UNS S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE CELLE DES AUTRES.** Merci à vous.